

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18222 - 71ÈME ANNÉE

Samedi 22 et dimanche 23 août à la ravine à Jacques avec le Komité Éli

Commémoration réunionnaise de la Journée Internationale du Souvenir de la Traite Négrière

Créé en 1999, le Komité Éli est une association culturelle qui milite pour la connaissance de l'histoire du peuple réunionnais et la sauvegarde de sa mémoire historique. Présidé par Yvrin Rosalie, il a tenu une conférence de presse ce mercredi 19 août pour inviter le maximum de Réunionnaises et de Réunionnais à célébrer au cours du prochain week-end la Journée Internationale du Souvenir de la Traite Négrière et de son Abolition. Une célébration qui se déroulera dans un lieu de mémoire important du pays avec un programme très intéressant sur le plan culturel et artistique.



Georges Tergémina et Yvrin Rosalie, du Komité Éli, devant le lazaret de la ravine à Jacques, où se déroulera la célébration.

Le Komité Éli a organisé hier une conférence de presse pour présenter une manifestation qui se tiendra samedi et dimanche prochains : la commémoration à La Réunion de la Journée internationale de la Traite négrière. Le lieu choisi est chargé d'histoire, c'est la ravine à Jacques, entre Saint-Denis et La Possession, là où existait un lazaret, lieu de quarantaine imposé à des dizaines de milliers d'ancêtres. Yvrin Rosalie, président du Komité, a d'abord rappelé que cette Journée est célébrée depuis plusieurs années dans le monde entier à l'appel de l'UNESCO le 23 août de chaque année, une date historique. En effet, c'est dans la nuit du 22 au 23 août 1791 qu'a commencé à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti et République dominicaine) l'insurrection qui devait jouer un rôle déterminant dans l'abolition de la traite négrière transatlantique. Et le Komité Éli regrette que les autorités publiques ne répondent pas davantage à cet appel en organisant des actions à ce sujet.

En tout cas, cette association a lancé cette célébration à La Réunion en 2011 dans le cadre de l'Année d'Élie, où des actions ont été organisées dans tout le pays par divers partenaires institutionnels et associatifs pour célébrer le 200e anniversaire de la révolte des esclaves dans la région de Saint-Leu en novembre 1811. Et cela s'est déroulé à la ravine à Jacques, près de la Grande Chaloupe, comme en 2013 dans le cadre de la célébration du 350e anniversaire de la naissance du peuple réunionnais, lors du début du peuplement pérenne du pays en 1663.

Un «combat pour l'identité réunionnaise»

Le Komité Éli tient vraiment à ce que la célébration de cette Journée Internationale du Souvenir de la Traite Négrière et de son Abolition continue, pour en faire «un moment de partage de connaissances historiques et d'hommage à nos ancêtres». Cela fait aussi partie du

«combat pour l'identité réunionnaise et pour l'application de notre devoir de mémoire», a déclaré Yvrin Rosalie aux côtés de l'anthropologue Georges Tergémina, membre du Komité Éli.

D'où le programme très varié qu'ils ont élaboré pour ce week-end avec divers partenaires comme des historiens et une quinzaine de groupes musicaux bénévoles, qui se retrouveront devant le lazaret de la ravine à Jacques. Parmi ces artistes, on nous a cités Kayambé, Bili Moring, Kiltir, Kréolokoz, Léritaz Maloya..., tous dévoués à cette «action mémorielle dédiée à nos ancêtres esclaves et engagés».

Correspondant

Di sak na pou di

Olivier Hoarau (Maire du Port) ou l'art de la récupération

Hier on critiquait, aujourd'hui on récupère.

Il y a dix mois, le conseiller municipal du Port M. Fayzal Vali lançait dans la presse (Le Quotidien, 14 octobre 2014) une polémique dirigée contre l'ancien maire Jean-Yves Langenier. Cela concernait la vente de foncier pour une extension du Jumbo Score (du groupe Casino) et la mise à disposition à ce même groupe du Marché couvert, fermé depuis plusieurs années, en vue d'une rénovation.

Il n'y allait pas de main morte, accusant l'ancienne municipalité de «brader» le patrimoine communal à une «multinationale», au détriment des petits commerçants du centre-ville.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces élucubrations ?

Eh bien, la réponse est dans le dernier conseil municipal du 30 juin 2015 qui a «officialisé la vente au groupe Casino des terrains appartenant à la commune, vente préalable à l'extension du Jumbo du Sacré-Cœur.» Par ailleurs déclare le maire «nous sommes en négociation avec le groupe Casino pour ce qui

concerne les travaux et les attributions au Marché couvert » (Le Quotidien, 1er juillet 2015)

Ces décisions ressemblent comme deux gouttes d'eau au protocole d'accord approuvé dans la précédente mandature par le conseil municipal du 26 juillet 2012, puis par celui du 30 octobre de la même année, à l'unanimité des votants... y compris d'Olivier Hoarau.

Tout ça pour ça ?

Dans ce même conseil du 30 juin dernier, nous apprenons que le compte administratif 2014 est «positif» ou encore «dans le vert» selon les articles publiés par Le Quotidien et le JIR. Or, ce compte administratif concerne un budget voté par l'ancienne équipe municipale. On est loin des déclarations à l'emporte-pièce de l'actuel maire quant à une «liquidation judiciaire» guettant la commune.

Après toute une période où les actes de l'ancienne municipalité étaient présentés comme le mal absolu, on assiste actuellement au mouvement inverse : ti pa, ti pa, on reprend des projets en cours ou à venir et on les fait siens. Un petit coup de com' pour donner une im-

pression de neuf, et c'est gagné.

Le dernier exemple est la signature du «Pacte culturel» par le Préfet et le Maire. Ce pacte, présenté comme une première à La Réunion, assure «pour les années 2015-2017 le maintien des financements de quelques programmes déjà engagés... sans exclure le démarrage de nouveaux projets » (Le Quotidien, 19 août 2015). N'oublions pas que la première Convention culturelle signée entre l'Etat et une commune réunionnaise l'a été à la fin des années 80, au Port même. Cela a permis une programmation d'actions et d'équipements culturels que beaucoup de communes nous envient, par exemple la médiathèque Benoîte Boulard, la Halle des manifestations, Kabardock, l'école des Beaux-Arts... Ces réalisations ont donné au Port la réputation d'une ville culturelle.

«Pacte» ou «Convention», au-delà des mots, où est donc la nouveauté mise en avant ? On attend de voir les résultats.

Firose Gador
Conseillère municipale

Édito

Ce que nous apprend encore le Sommet de la COI de Moroni

Ce week-end, cela fera un an exactement que le président de la République française a séjourné à Moroni, capitale des Comores afin de participer au Sommet des Chefs d'Etat de la Commission de l'Océan Indien (COI). Quand on se remémore les conditions de la tenue de cette rencontre, les dérapages anti-comoriens lors des JIOI apparaissent vraiment comme une provocation, au minimum un manque de savoir vivre et d'hospitalité.

Le Sommet était initialement prévu le 26 juillet 2014. Mais le 24 juillet, un crash d'un avion de la compagnie Air Algérie en Afrique de l'Ouest entraîna la perte de passagers français. Le président Hollande annula son déplacement pour pouvoir répondre dans l'urgence aux conséquences de l'accident. Informés, les autres partenaires décidèrent de reporter la séance et adressèrent à la France un message de solidarité. L'équipe de la COI a joué groupé. Pourtant, les préparatifs étaient déjà très engagés et les calendriers des participants bien remplis. Sur place, un mois après, François Hollande a exprimé ses remerciements.

La rencontre internationale s'est bien déroulée. Les Comores se sont montrées largement au-dessus des contingences immédiates. En atterrissant à Moroni, le Président Hollande savait pertinemment que le contentieux au sujet de Mayotte était encore vivace. La partie comorienne aurait même pu considérer la visite à Mayotte, la veille, comme une ultime provocation. Mais tout le sommet était régi par des

règles protocolaires qui ont été respectées. Pour autant, les discours appelaient au dépassement de l'histoire et des propositions étaient formulées. Tout semblait progresser vers le meilleur.

Et puis, lors des Jeux des îles organisés à La Réunion, il y a eu l'ingérence des ministres français pour remettre en cause de manière unilatérale des règles collectivement reconnues par le CIJ (Comité international des Jeux). Un communiqué du Club Réunion a reconnu que des ordres sont venus d'en haut! Il s'agit bien d'un particularisme de la culture française que Hollande a exalté dans son discours, en disant que nous avons également la francophonie en partage. Tout en soulignant sa fierté de voir le sommet se tenir en langue française, il fit un aparté sur les Français qui ne parlent pas leur langue. Devant ses homologues malgache, comorien, mauricien et seychellois qui n'utilisent pas le français quotidiennement, de telles déclarations relèvent de l'arrogance et du complexe de supériorité. Les JIOI ont souffert de cet aspect réactionnaire de la culture française.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Trois exemples édifiants

L'humanité a-t-elle des raisons sérieuses craindre les OGM ?

Un Organisme Génétiquement Modifié (OGM) est un organisme (une plante, un animal, une bactérie, un virus) dans lequel on a introduit artificiellement un ou plusieurs gènes, soit inconnus de l'espèce à laquelle appartient cet organisme, soit appartenant à l'espèce mais ayant subi plusieurs manipulations génétiques. L'introduction de ces gènes conduit à la production de protéines qui attribuent de nouveaux caractères à l'organisme génétiquement modifié.

Dossier réalisé par Georges Gauvin, sur la base d'informations recherchées sur Internet.

1. La polémique concernant les OGM n'est pas prête de cesser

Invitée de la radio RTL en février 2014, Céline Duroc, directrice adjointe de l'Association générale des producteurs de maïs, défendait le maïs MON810 face à José Bové : « L'intérêt du MON810, c'est de lutter contre un papillon [...] On n'a pas besoin de passer plusieurs fois avec un insecticide dans le champ car c'est au moment où l'insecte mange le maïs qu'il s'infecte lui-même. Il n'y a donc pas, par ce maïs, de transfert dans l'environnement de l'insecticide. » Sont-ils dangereux pour la santé ? Pour l'environnement ?

C'est la question qui divise pro et anti-OGM. Aucune enquête visant à prouver la dangerosité des OGM n'a actuellement été réalisée sur l'homme. En revanche, en septembre 2012, la revue américaine *Food and Chemical Toxicology* publiait une étude réalisée par une équipe française sur des rats, visant à démontrer les effets d'une consommation prolongée d'OGM.

Dans la plus grande discrétion, l'équipe dirigée par Gilles-Eric Séralini, professeur de biologie moléculaire et chercheur à l'Institut de biologie fondamentale et appliquée (IBFA) de l'université de Caen, a nourri des rats avec du maïs MON810 de Monsanto résistant au pesticide Round Up également commercialisé par l'entreprise américaine.

Deux cents rats ont été observés pendant deux ans sur plus de cent paramètres, certains alimentés avec du maïs OGM, d'autres non. Bilan : les rats nourris au maïs OGM développent deux à trois fois plus de tumeurs que les autres.

2. Les effets sur la fertilité des hamsters : étude réalisée en Russie..

Menée conjointement par l'Association Nationale pour la Sécurité Génétique et l'Institut de l'Ecologie et de l'Evolution, une étude russe non encore publiée – a duré deux ans, avec pour cobayes des hamsters de race Campbell, une race qui possède un taux de reproduction élevé. Ainsi, le Dr Alexey Surov et son équipe ont nourri pendant deux ans et d'une manière classique les petits mammifères, à l'exception près que certains d'entre eux, avec du soja OGM (importé régulièrement en Europe) résistant à un herbicide. Au départ, quatre groupes de cinq paires (mâles / femelles) ont été constitués : le premier a été nourri avec des aliments qui ne contenaient pas de soja, le second a, quant à lui, suivi un régime alimentaire qui comportait du soja conventionnel, le troisième a été alimenté avec en complément du soja OGM et enfin le quatrième groupe a eu des plateaux repas dans lesquels la part de soja transgénique était encore plus élevée que dans ceux du troisième.

A la fin de cette première phase, l'ensemble des quatre groupes a eu en tout 140 petits. L'étude s'est

poursuivie dans une deuxième phase par la sélection de nouvelles paires issues de chacun de ces premiers groupes. Et, dans la logique du déroulement, les nouvelles paires de la deuxième génération ont, elles aussi, eu des petits, créant de fait la troisième et dernière génération de cobayes. Ainsi, il y a eu au final 52 naissances parmi les spécimens de troisième génération qui n'ont pas consommé du tout de soja, 78 parmi ceux qui ont consommé du soja conventionnel.

Mais le troisième groupe, celui qui a été nourri avec du soja OGM, n'a eu que 40 petits, dont 25 % sont morts. Et, pire, dans le groupe qui a mangé le plus de soja génétiquement modifié, une seule femelle a réussi à donner naissance, soit 16 petits au total, dont 20 % sont finalement morts.

Ainsi, à la troisième génération, les hamsters qui, pour les besoins de l'étude, ont eu, dans leur menu, une part importante de soja OGM, n'étaient plus capables de se reproduire... Mais une autre surprise de taille a été observée : certains de ces hamsters issus de la troisième génération se sont retrouvés avec des poils... dans la bouche, un phénomène d'une extrême rareté.

Quelle conclusion en tirer même si les cobayes en l'occurrence n'ont pas été des humains ? Il faudrait au moins appliquer le principe de précaution et cesser de distribuer cette semence de maïs transgénique. Or, il n'en est rien et les groupes de pression arrivent non seulement à développer leurs cultures OGM mais, en outre, arrivent à éviter la publication des études qui leur sont défavorables.



Manifestation contre la culture d'organismes génétiquement modifiés. Les plantes OGM sont-elles vraiment sans danger pour ceux qui les consomment ?

Dans ce domaine, comme dans d'autres, on peut constater que l'humanité court à sa perte, le cœur joyeux et le compte bancaire bien garni.

3. On peut évoquer la victoire de « mauvaises herbes » contre les OGM de Monsanto... un résultat tout à fait inattendu.

Cinq mille hectares de culture de soja transgénique-soja génétiquement modifié pour résister au Round-up alors que les mauvaises herbes sont censées périr au contact de l'herbicide de Monsanto – ont été abandonnés par les agriculteurs en Géorgie, et 50.000 autres sont gravement menacés par une mauvaise herbe impossible à éliminer, tandis que le phénomène s'étend à d'autres états. La cause : un gène de résistance aux herbicides ayant apparemment fait le

grand bond entre la graine qu'il est censé protéger et l'amarante, une plante à la fois indésirable et envahissante...

En 2004, un agriculteur de Macon, au centre de la Géorgie (à l'est des Etats-Unis), applique à ses cultures de soja un traitement herbicide au Round-up, comme il en a l'habitude. Curieusement, il remarque que certaines pousses d'amarantes (amarante réfléchie, ou *Amarantus retroflexus* L.), une plante parasite, n'en semblent pas incommodées... Pourtant, ce produit est élaboré à partir de glyphosphate, qui est à la fois l'herbicide le plus puissant et le plus utilisé aux Etats-Unis.

Depuis, la situation a empiré. Actuellement, et rien qu'en Géorgie, 50.000 hectares sont atteints et nombre d'agriculteurs ont été contraints d'arracher leurs mauvaises herbes à la main... quand c'est possible, considérant l'étendue des cultures. A l'épicentre du phénomène, 5.000 hectares ont été tout simplement abandonnés.

Conseil de Monsanto : associer au round-up d'autres herbicides. Réaction des agriculteurs : abandon de la culture du soja génétiquement

modifié et retour au au soja conventionnel.

Quelle conclusion tirer de ces trois expériences ? Il faudrait au moins appliquer le principe de précaution et cesser de distribuer ces semence OGM. Or, il n'en est rien et les groupes de pression arrivent non seulement à développer leurs cultures OGM mais, en outre, arrivent à éviter la publication des études qui leur sont défavorables.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, on peut constater que l'humanité court à sa perte, le cœur joyeux et le compte bancaire bien garni.

Prise en charge de l'insuffisance rénale

L'AURAR partenaire du ministère de la Santé de Madagascar

Une délégation de l'AURAR rentre de Madagascar : les premières actions prévues par la convention de partenariat signée avec le Ministère de la Santé publique en juin dernier ont été enclenchées. Plusieurs axes sont développés : la création d'un nouveau centre de dialyse, la mise en place d'une politique de prévention et de prise en charge globale des patients souffrant d'insuffisance rénale chronique, et l'amélioration de l'accès aux soins. Voici la présentation de cette mission par l'AURAR :



La délégation de l'AURAR a rencontré Mamy Lalatiana Andriamanarivo, ministre de la Santé de Madagascar.

Une délégation de l'AURAR vient de se rendre à Madagascar afin de concrétiser la convention de partenariat signée lors du Congrès de Néphrologie en juin dernier avec le Ministre de la Santé publique. L'insuffisance rénale chronique est un véritable fléau sur la Grande Ile, où seuls 5 % des malades reçoivent des soins. Les résultats attendus sont multiples : Dans le cadre de la Politique nationale de contractualisation engagée par le gouvernement malgache, l'AURAR a signé un partenariat public-privé avec le Ministère de la Santé publique de Madagascar. L'AURAR va ainsi ouvrir courant 2016 un centre de soins privé dans un hôpital d'Antananarivo, qui hébergera 48 postes de dialyse. Cette structure de 600 m2, mise à disposi-

tion par le Gouvernement, permettra la création d'une dizaine d'emplois locaux (infirmiers, médecins, techniciens...) qui bénéficieront tous de l'expertise et de matériels fournis par l'AURAR.

Ces places de dialyse augmenteront de plus de 30 % l'offre de prise en charge sur le territoire malgache.

Par ailleurs, ce nouveau centre répondra aux normes internationales, ce qui permettra aux Réunionnais souhaitant visiter l'île et aux touristes internationaux de bénéficier d'un programme de « dialyse vacances ».

Les patients pris en charge aujourd'hui dans les établissements publics ne seront pas en reste puisque l'AURAR a prévu de poursuivre son implication sur place : don de matériel, formation des pro-

fessionnels, consultations pré et poste greffes pour les patients... Une réflexion va également être menée sur les achats et les approvisionnements de consommables afin de réduire les coûts pour les patients.

Enfin, l'AURAR entend apporter son expertise au gouvernement malgache dans le développement d'une politique nationale de prévention à l'égard de l'ensemble de la population.

Cette coopération, en plus de permettre à de nombreux patients d'accéder à des soins de qualité, va ainsi également contribuer au développement d'un système de soins et de prise en charge dans sa globalité. Avec L'AURAR, le Ministère de la Santé Malgache entend « mettre à disposition de la population un système efficace de dialyse suivant les normes ».

Ces projets s'inscrivent totalement dans la continuité du travail mené par l'AURAR à Madagascar. Depuis 2006, l'établissement réunionnais a permis l'ouverture de places de dialyse grâce à des dons de matériel, à des formations de professionnels, etc.

Au-delà de ces améliorations considérables, c'est l'ambition de contribuer au développement d'un système de soins équitable et efficace à Madagascar qui motive l'AURAR. « Faire bénéficier toute la zone de l'Océan Indien de notre expertise, des techniques que nous utilisons au quotidien à La Réunion, voilà ce que je souhaite exporter », explique Marie-Rose Won Fah Hin, Directrice Générale de l'AURAR.

C'en est trope !

Brazil, ou l'épaisseur d'un cheveu

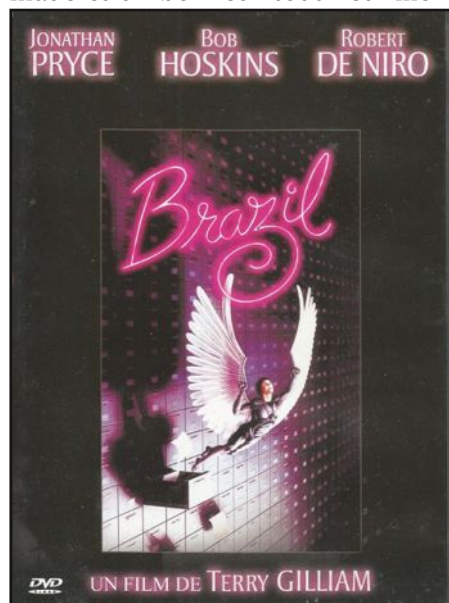
Superpositions continues de plans, d'atmosphères sonores contradictoires : Enfer et Paradis mêlés, rêve et réalité ; chanson et cris se recourent, le singulier et le groupe, le normal et le pathologique – de la société et du terrorisme qui terrorise le plus ?, le sublime et le ridicule, tout cela se chevauche, se bouscule, se superpose, s'y fond en un chaos insurmontable et obscur. Nous y sommes presque, encore un cheveu, un chouilla.

Si tenté que la société soit devenue inhumaine, psychorigide, aveugle, que l'argent y soit divisé, tout ce qu'on voudra, les terroristes qui la combattent n'y jettent-ils pas aveuglément leurs bombes, au sein des restaurants et des boutiques ensanglantant des inconnus ? Mais qui est encore innocent là-dedans ? Qui ? Même Sam Lowry, le gentil rêveur, l'employé du bureau du recouplement qui se met à semer la mort derrière lui, ce qui le plonge dans une perplexité sans nom. Son moral monte et descend comme l'ascenseur du bâtiment du ministère de l'information qui ne s'arrête jamais au bon étage, souvent entre deux niveaux, ce qui fait que certains y restent coincés et y meurent desséchés. C'est une question de tuyaux, répète-t-on. Comme si tous les conduits endommagés, ou bouchés, pouvaient être remplacés. Les tuyaux de la tête, ces tuyaux qui vous pompent votre oxygène et le rejette en oxyde de carbone. Sam Lowry lui-même évolue dans les boyaux de la société qui est en train de le digérer. Le monstre de société vous avale, vous englutit, déglutit, vous ôte vos sucs vitaux, vos oligo-éléments, et pendant ce temps-là vous vous promenez dans les intestins aux couleurs de rêve, insouciant, et vous vous dites : « Comme c'est beau ! ». Lowry, c'est la mouche qui, sortie du conduit d'aération, se fait écraser, et qui en tombant dans le système informatique transforme le T de « Turtle », un nom de tarte, en B de « Buttle », en nom de guerre. Et c'est un autre homme qui sera de son fait arrêté, torturé, non le terroriste visé. Ce qui fait que Lowry va déjanter, sortir du système métrique en vigueur et cafouiller jusqu'à la torture.

Dans le démon, il y a toujours au fond un ange, et au fond de l'ange,

se terre le démon. La société totalitaire et le terrorisme : c'est comme l'envers et l'endroit d'une même pièce, qui se renverserait à l'infini en tombant dans un vide, qui est celui de l'existence.

Les systèmes électroniques sont trop complexes, ils ne cessent de péter, dit-on. Rien ne marche comme il faut. L'ennemi s'est rendu invisible – il est dans l'obscurité trompeuse des conduits. Et il est à la fois intérieur et extérieur, comme les bacilles de Koch. Apparatchiks et affidés, hommes de main comme homme de paille, troisièmes couteaux et briseurs de rêves. Les services vous offrent une maison ready made et un bonheur tout neuf mon-



Brazil, film de Terry Gilliam, avec Jonathan Pryce, Bob Hoskins, Robert De Niro, et une musique de Ary Barroso.

tés sur un camion qui s'écrase, vous dedans, sur une bretelle d'autoroute. Fameux voyage de noces, en vérité.

Alors que les pardessus gris font la queue derrière vous au bureau du recouplement. Le secrétaire général vous l'indique : « Nous avons perdu vos écritures. Il vous en coûtera 2625, 20 euros pour réinitialiser la procédure.

— Je ne suis pas à l'origine de leur perte, je ne vais pas payer pour la faute d'un autre !

Sourire de circonstance : – C'est pas moi qui vais payer non plus. Signez là, là et là. Adam et Ève mangent la pomme, et ce sont les autres qui digèrent, c'est un invariant. Les

tuyaux, que voulez-vous ?, une rupture de tuyaux, personne n'est responsable, on répare, mais il y a toujours une fuite quelque part, il faut simplement ne pas se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. Voilà tout.

— Mais enfin, ce sont toujours les mêmes qui digèrent l'âcre fruit !

— Au suivant ! Écartez-vous, Monsieur. Vous voyez bien que vous gênez ! »

La théorie de Damasio sur les émotions comme fondement de la rationalité est la fractale du film : aucune décision de correcte sans les sentiments, or cette société a remplacé les sentiments par des fiches et des formulaires et des bons qui ne peuvent rendre compte de la réalité, ni du rêve à l'origine de cette réalité. De même, en un renversement vicieux, un monde sans raison est un monde qui ne peut plus ressentir.

Si le fil rouge du film se tisse autour d'une strophe de la chanson « Brazil » de Ary Barroso, celle-ci se mue de variations en angoisses de sorte que le chant se jette en exercices torturés, comme des affluents pollués dans une eau limpide.

« Dans le soir limpide et chaud (sursurre la chanson)

Montent de l'ombre des ranchos
Les chants sauvages des gauchos,
Brésil ! Où tout est merveilleux !
(...) Mais le vent vous parle de retour

Et le mirage un beau jour
N'est plus qu'un point sur la grève,
Adieu beau rêve,
Adieu Brazil ! »

À l'image du Brésil, ou de Madagascar si l'on préfère de ce côté-ci du monde, le paradis et l'enfer se mêlent, plaisir et tromperie d'une prostitution invisible : aux accents racoleurs de la chanson « Brazil » se mêlent les soupirs et les sanglots des amoureux floués.

Regardez comme Jill, la fille dont Lowry est épris, se met à ressembler à sa propre mère qui d'opérations chirurgicales en opérations se met à rajeunir sans cesse : n'est-ce pas la même, n'y a-t-il pas superposition encore ?

« Mais, mon Dieu, où sommes-nous donc ?

— Si vous êtes perdu, Monsieur, suivez votre Destin. »

Jean-Charles Angrand

Oté

Kisa la pran lo graton parlfèt ?

Dopi mardi lékol la rouvèr. Bann marmay la rotrouv zot bann kamarad é la lé roparti pou in nan. Sé la rantré pou marmay konm pou lo lamontrèr é lo lamontrèz. Mandoné ni pé domann a nou minm poukoué alé ankor lékol zordi ? Vik sé in lisinn pou fabrik shomèr, tou lé zan néna o mwin 10000 i sort lékol é andan la konbyin i travay ? Ti lékol, gran lékol, lisé, linivèrsité souvan-dé fwa néna èk gro-gro diplomm minm mé boudikont, travay oki bourik. Sèt ané inn dépitè la rényon i di “la rantré di shanzman“. Kèl èr ? Na war.

Ni atann pou war, byinto i riskab èt osi la rantré pou bann politik. Néna gro grin pou moud, vik fin d’lané néna zéléksyon la rézyon, étonn pa nou si i tard pa pou larg la sos. Kandida pou lèr i mank pa. Mi argard in pé la météo politik, sé dérné tan, lé éspésialis i anons a nou tangaz disip pa tro lotan, i prétan in gro niaz i tourn si nout tèt, pétèt i tard pa pou pèt konm loraz. Sépousa désertin i profèr atann pou war. I prétan lo tan sar télman mové ké sar oblizé ferm la rout pou in koup do tan.

An parlan d’rout, mi antan i di konm sa, mi vann konm mwin la ashté san fé bénéfis, mi antan i di konm sa, kan la désid donn lo lantropiz pou fé lo shantié d’la nouvèl rout di litoral i di néna inn ou dé la gingn in graton é i prétan sé pa inn ti mizign graton sé in gro-gro graton. Zot i koné kan i tié in koshon, tout la famyi lé an parmi, pou partaz graton, tout té au kouran sak la angrèss lo koshon, sak la tié lo koshon, sak la partaz lo graton sak la pran lo graton. Kisa la pran lo graton parlfèt ?

Justin

« Arèt lo bra in moun ! » - in zour, in kozman

Moin lé pliské sir, si zot lé jenn, zot I koné pa kosa kozman-la I vé dir. Sa sé in kozman an rapor avèk in nos maryaz. Zot i oi touzour pa ? Figuir azot, dann tan kan l’avé maryaz kortèz, in onm téi rézèrv in dam pou braté an rantran dann l’égliz osinonsa dann la méri. Na in pé lo bra lété rézèrvé d’ofis. konm par égzanp in madam avèk son mari, in fiyansé avèk ine fiyansé, dé pèrsone i koz ansanm dopi lontan. Mé pou lé zot, kan zot té invité in maryaz i falé dir avèk kisa zot sar braté. Téi mète azot a tab ansanm épila lo soiré d’lé dé kortéjé lété rézèrvé. Sa té in manyèr pou évite bann z’insidan diplomatik. Kosa zot téi anpans ? Arien ditou, Moin pou mon par, mi fèrm mon také. Nou va rotrouvé par la suit.